



Système de gestion des décisions
des instances
Recommandation

Numéro de dossier : 1111013002	
Unité administrative responsable	Développement et des opérations , Direction du développement économique et urbain , Division de l'urbanisme
Niveau décisionnel proposé	Conseil municipal
Sommet	-
Projet	-
Objet	Adopter un règlement modifiant le document complémentaire au Plan d'urbanisme afin d'y ajouter des dispositions sur les antennes et soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée de consultation publique conformément à la loi.

Il est recommandé :

1. d'adopter un règlement modifiant le document complémentaire au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal afin d'y ajouter des dispositions sur les antennes;
2. de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée de consultation publique conformément à la loi.

-- Signé par Arnold BEAUDIN/MONTREAL le 2011-06-10 17:28:57, en fonction de /MONTREAL.

Signataire:

Arnold BEAUDIN

Directeur
Développement et des opérations , Direction du
développement économique et urbain

Numéro de dossier : 1111013002